



re·inst

Séminaire doctoral de la Chaire de Droit international des institutions du Collège de France

re·inst est un séminaire doctoral réuni par la chaire *Droit international des institutions* du Collège de France autour de [son projet de recherche et d'enseignement](#).

Le séminaire vise à encourager la recherche de jeunes doctorant(e)s travaillant sur des questions d'institutionnalisation, voire de « ré-institutionnalisation » en droit international et européen, et notamment sur l'État, les organisations internationales, les villes globales, les régions, les entreprises multinationales, les organisations non gouvernementales, les organisations syndicales, les organisations religieuses et/ou toute autre forme d'institution (publique, privée ou autre) impliquée, à des fins de représentation, dans l'adoption du droit international et européen et régie, en retour, par ce droit.

Le séminaire se réunit une fois par mois de février à juin, pour une séance de 2 heures le jeudi soir, dans les locaux de la chaire au 3 rue d'Ulm. Lors de chaque séance, deux doctorant(e)s, travaillant sur des sujets complémentaires ou avec des approches complémentaires, sont invité(e)s à présenter, puis à discuter avec leurs collègues un chapitre de leur thèse ou un article sur lequel ils ou elles travaillent.

Le séminaire est ouvert, sur candidature, aux doctorant(e)s en droit international et européen, tant public que privé, travaillant sur des questions institutionnelles au sens large. Pour des raisons méthodologiques, il vise en priorité des juristes, mais les politologues, philosophes, sociologues ou anthropologues qui écrivent sur ces questions en droit sont aussi les bienvenus. Il y a dix places disponibles chaque année et, même si la composition du groupe est destinée à changer d'année en année, une participation sur plusieurs années, et en cas de nouvelle candidature, n'est pas exclue. Le séminaire ne relève d'aucune école doctorale, mais une attestation de participation sera fournie, sur demande, au terme de chaque session.

Le thème spécifique des discussions de *re·inst* est appelé à changer chaque année en fonction de celui des enseignements de la Professeure Samantha Besson. Au printemps 2022, le thème du séminaire sera *Le Droit international et européen des institutions face à la distinction public/privé*.

Pour vous inscrire pour le séminaire 2022, veuillez contacter Mme Mathilde Montaubin (mathilde.montaubin@college-de-france.fr) et lui adresser les documents suivants par email : un CV complet avec une liste de publications, une lettre de motivation explicitant votre intérêt pour le thème spécifique, et un descriptif de votre projet de thèse (deux pages). Le délai d'inscription échoit au 1^{er} octobre 2021.